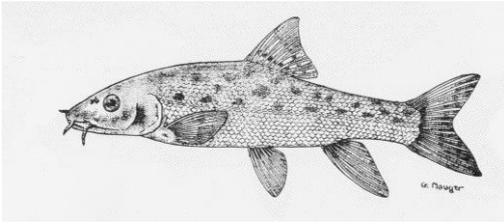


# 1138 Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)

**Autres noms :** Barbeau truité, Barbel, Drogan, Durgan, Tourgan, Turgan



**Classification :** Actinoptérygiens, Cypriniformes, Cyprinidés.

**Statuts de protection :**

Annexe II et IV de la Directive Habitats  
Annexe III de la Convention de Berne

Article 1 de la Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (1988)

Quasi menacé de la Liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (2009)

## DESCRIPTION DE L'ESPECE

### Description de l'espèce

**Morphologie :** Le corps est allongé. Le dos légèrement bombé est gris-brun, les flancs jaunâtres et le ventre blanc. Le dos, les flancs et les nageoires portent de petites taches sombres. La tête est longue, la bouche infère est bordée d'épaisses lèvres charnues. Sa taille est de 12 à 25 cm.

**Comportement :** Ce poisson vit en bancs.

**Alimentation :** Petits animaux benthiques (vers, larves d'insectes, mollusques), frai de poissons. Les alevins consomment également des végétaux.

**Reproduction :** La fraie se déroule en mai-juin sur les bancs de graviers. La ponte a lieu en eau peu profonde, sur des bancs de gravier.

### Répartition

**Aire naturelle :** Cette espèce est endémique du bassin méditerranéen : Nord de la péninsule ibérique, Sud de la France, Nord et centre de l'Italie et bassin du Danube.

**France :** On la trouve dans le sud-est de la France, la limite nord se situant au voisinage de l'Ay et la Valaure. Les populations en Ardèche sont remarquables et en font un département d'intérêt majeur pour l'espèce et pour sa conservation.

**Site :** Le Barbeau méridional est présent sur les cours de l'Abeau et de la Ganière. Il est relativement peu

### Etat de conservation

Cette espèce est inscrite comme quasi menacé dans le livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce rédigé par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN).

L'aire de répartition actuelle de l'espèce tend à se fragmenter et à se réduire. Des populations reliques, non hybridées, subsistent encore dans le sud-est de la France, dans un certain nombre de cours d'eau intermittents qui s'assèche partiellement en été.

Sur le site, on observe une baisse des populations de Barbeau.

## DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

### Description de l'habitat de l'espèce

Le Barbeau méridional fréquente les cours d'eau avec eaux claires et oxygénées, avec une préférence les courants rapides. Il vit au fond de l'eau, sur des substrats fermes. Il est caractéristique des cours d'eau méditerranéens pérennes.

### Exigences écologiques

Cette espèce supporte la période estivale où l'eau se réchauffe et la quantité d'oxygène baisse. Elle est également adaptée à des assèchements partiels du lit et à des crues violentes saisonnières.

### Etat de conservation

La qualité physico-chimique des eaux de ces deux rivières est bonne. Toutefois, les habitants observent une diminution du débit de l'eau depuis quelques années. Aucune donnée n'est disponible pour confirmer ces dires.

## INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Autrefois l'alevinage de truite était pratiqué sur la Ganière et sur des ruisseaux tels que l'Abeau. Conséquence directe, la population de Barbeau a diminué.  
Aujourd'hui les pêcheurs souhaitent la protection de cette espèce.

## FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
<b>Facteurs naturels</b>	Possible diminution du débit de l'eau depuis quelques années.	La qualité de l'eau est bonne.
<b>Facteurs humains</b>	<p>Pollutions des cours d'eau</p> <p>Espèce sensible aux dérangements et piétinements (baignade, traversée des cours d'eau par les 4x4, orpillage) pendant la période d'étiage estival : période de reproduction sur les frayères.</p> <p>Extraction ou bouleversement de granulats en lit mineur : lit de nourrissage et de reproduction</p> <p>Les captages constituent une réelle menace pour cette espèce au niveau des petits cours d'eau intermittents transformant l'assèchement partiels en assèchement total (cf. en amont de l'Abeau).</p>	<p>Cette espèce est peu pêchée.</p> <p>La démarche des pêcheurs est plutôt de la protéger.</p>

## PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

### Propositions de gestion de l'espèce

Au vu du peu de données disponibles, il faut évaluer la quantité des populations en place.  
Il faut également sensibiliser les usagers des cours d'eau pour éviter le dérangement des populations (« sorties nature »).

### Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

L'espèce est bien présente sur le site, il faut la maintenir par protection de son habitat :

- Diagnostic et suivi de la qualité des eaux de la rivière.
- Suivi du régime hydrique de la rivière.
- Proscrire les traversées des rivières par les véhicules à

### Principaux acteurs concernés

Il s'agit de tous les usagers des cours d'eau (touristes, pêcheurs, conducteurs de véhicules à moteurs, habitants...)